

États financiers de

**REPAIRES JEUNESSE
DU CANADA**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2023



KPMG s.f.l./s.e.n.c.r.l.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration de Repaires Jeunesse du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Repaires Jeunesse du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2023;
 - l'état des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date;
 - l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
 - l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
 - ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;
- (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;



Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 22 mars 2024

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Bilan

Au 31 décembre 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	3 064 491 \$	1 126 556 \$
Placements (note 2)	6 472 449	11 188 367
Subventions et autres débiteurs	1 261 909	1 366 746
Charges payées d'avance	323 397	196 320
Sommes à recevoir des apparentés (note 3)	733 083	821 351
	11 855 329	14 699 340
Immobilisations (note 4)	317 908	309 539
	12 173 237 \$	15 008 879 \$

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	4 734 115 \$	5 029 866 \$
Apports reportés (note 6)	5 541 760	7 596 303
	10 275 875	12 626 169
Actif net		
Fonds non affectés	1 897 362	2 382 710
Engagements (note 9)		
	12 173 237 \$	15 008 879 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil

 administrateur

 administrateur

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État des produits et des charges

Exercice clos le 31 décembre 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
Produits :		
Gouvernement	10 122 784 \$	13 138 602 \$
Dons	8 319 509	9 503 579
Cotisations, frais de service et frais des événements (note 8)	731 970	687 295
Fondation Repaires Jeunesse du Canada (note 3)	781 704	344 983
Revenu de placement et produits divers	353 799	243 060
Événements spéciaux	127 060	184 104
	<u>20 436 826</u>	<u>24 101 623</u>
Charges :		
Subventions pour des activités précises	9 105 376	12 882 066
Programmes nationaux	4 515 222	5 349 602
Aide aux Repaires jeunesse, aux programmes et aux services	4 434 666	3 714 228
Gouvernance	261 666	172 433
Bourses	182 828	102 465
	<u>18 499 758</u>	<u>22 220 794</u>
Administration	2 178 336	1 471 377
Amortissement des immobilisations	181 206	236 677
Événements spéciaux	62 874	65 840
	<u>20 922 174</u>	<u>23 994 688</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(485 348) \$	106 935 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 382 710 \$	2 275 775 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(485 348)	106 935
Solde à la clôture de l'exercice	1 897 362 \$	2 382 710 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2023, avec informations comparatives de 2022

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation :		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(485 348) \$	106 935 \$
Amortissement sans effet sur la trésorerie :		
Immobilisations	181 206	236 677
Incitatifs à la location reportés	–	(6 219)
Variation hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Subventions et autres débiteurs	104 837	51 335
Charges payées d'avance	(127 077)	23 601
Créditeurs et charges à payer	(295 751)	2 420 981
Apports reportés	(2 054 543)	(1 009 993)
Sommes à recevoir des apparentés	88 268	(133 137)
	(2 588 408)	1 690 180
Activités d'investissement :		
Vente (achat) de placements, montant net	4 715 918	(1 548 135)
Acquisition d'immobilisations	(189 575)	(194 855)
	4 526 343	(1 742 990)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 937 935	(52 810)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 126 556	1 179 366
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 064 491 \$	1 126 556 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

Repaires Jeunesse du Canada (l'« organisme ») a été constitué en vue d'aider les organismes membres à promouvoir la santé, la vie sociale, l'éducation, l'orientation professionnelle et la confiance en soi des garçons et des filles partout au Canada. Il vise également à favoriser la formation et la croissance des Repaires Jeunesse au Canada (les « Repaires jeunesse »).

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, l'organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le 11 juin 1948, l'organisme a été constitué en société sans capital-actions relevant de la compétence fédérale. L'organisme était auparavant constitué en corporation en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogé sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en juin 2013.

En date du 31 mars 2021, l'organisme a commencé à exercer ses activités sous la dénomination BGC Canada aux fins de la reconnaissance nationale de la marque et afin de refléter les pratiques inclusives des Repaires jeunesse. La raison sociale de l'organisme demeure inchangée.

La Fondation des Repaires Jeunesse du Canada (la « Fondation ») et l'organisme sont apparentés puisqu'ils partagent un membre du conseil d'administration et certains membres de la direction. L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation puisqu'il en tire un financement annuel. La Fondation a été constituée en vue de faire des dons et des apports à l'organisme et de lui octroyer des subventions.

Les présents états financiers tiennent compte de l'actif, du passif et des activités de l'organisme. L'actif, le passif et les activités des entités provinciales, des Repaires jeunesse ou de la Fondation, qui sont constitués séparément, ne sont pas inclus dans ces états financiers et ne sont pas contrôlés ou influencés de façon importante par l'organisme.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis par la direction conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports, y compris les dons et les subventions gouvernementales.

Les subventions au titre des programmes sont comptabilisées en tant que produits dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'un exercice sont courues. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à un exercice futur, elle est reportée et comptabilisée dans cet exercice subséquent.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

1. Principales conventions comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

b) Instruments financiers

À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation annuels, à la clôture de l'exercice, s'il y a des indices de dépréciation. Dans ce cas, l'organisme détermine s'il existe un changement défavorable important dans le montant ou le moment attendu des flux de trésorerie futurs tirés de l'actif financier. S'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la valeur la plus élevée parmi les suivantes : la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif affecté en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

c) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont inscrites à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à l'organisme de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations (suite)

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative comme suit.

Matériel informatique et logiciels	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

d) Dons sous forme de fournitures

Les dons sous forme de fournitures sont comptabilisés dans les présents états financiers seulement lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les fournitures seraient autrement achetées par l'organisme.

e) Répartition des frais d'administration

L'organisme classe certains frais par fonction à l'état des produits et des charges. L'organisme répartit certains frais en précisant quelle est la méthode appropriée de répartition et en appliquant cette méthode de façon uniforme à chaque exercice. L'organisme répartit les salaires et les frais d'administration proportionnellement entre les comptes « Aide aux Repaires jeunesse », « Programmes nationaux » et « Gouvernance » en fonction du temps consacré pour chaque fonction par les employés en service.

f) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant déclaré des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

2. Placements

L'organisme a un compte de placement d'entreprises avec un solde de 6 472 499 \$ (11 188 367 \$ en 2022) portant intérêt à 4,2 % par année (3,5 % en 2022).

3. Opérations et soldes entre apparentés

a) Fondation Repaires Jeunesse du Canada

Les sommes à recevoir des apparentés comprennent le montant net à recevoir de la Fondation de 486 841 \$ (763 285 \$ en 2022).

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 781 704 \$ (344 983 \$ en 2022) de subventions de la Fondation et versé 76 078 \$ (79 754 \$ en 2022) en frais remboursables au nom de la Fondation.

b) Repaires Jeunesse de l'Alberta

L'organisme est lié aux Repaires Jeunesse de l'Alberta. L'organisme assure la gouvernance, le marketing, le développement des ressources et le soutien administratif pour réaliser la même mission pour les deux organismes afin de soutenir ses Repaires jeunesse membres dans toute la province de l'Alberta.

Les sommes à recevoir des apparentés comprennent le montant à recevoir de Repaires Jeunesse de l'Alberta de 246 242 \$ (58 066 \$ en 2022).

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé 128 280 \$ (130 197 \$ en 2022) en frais remboursables au nom de Repaires Jeunesse de l'Alberta.

Les opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

4. Immobilisations

			2023	2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique et logiciels	645 029 \$	482 423 \$	162 606 \$	203 690 \$
Mobilier et matériel de bureau	127 756	47 410	80 346	72 285
Améliorations locatives	84 681	9 725	74 956	33 564
	857 466 \$	539 558 \$	317 908 \$	309 539 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer au 31 décembre 2023 comprennent des remises gouvernementales à payer de 42 137 \$ (7 310 \$ en 2022) au titre des cotisations sociales.

6. Apports reportés

Les apports reportés proviennent du financement versé par différents donateurs et sont destinés à des projets et programmes désignés au cours des prochains exercices.

	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	7 596 303 \$	8 606 296 \$
Montants reçus à dépenser au cours des exercices futurs	1 930 757	1 778 494
Montants constatés comme produits de l'exercice en cours	(3 985 300)	(2 788 487)
Solde à la clôture de l'exercice	5 541 760 \$	7 596 303 \$

7. Actif net non affecté

L'actif net non affecté comprend un montant de néant (114 152 \$ en 2022) au titre de fonds transférés des bureaux régionaux. Ces fonds ont des restrictions géographiques pour remplir le mandat des Repaires jeunesse.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

8. Cotisations, frais de service et frais des événements

	2023	2022
Frais :		
Cotisations	511 535 \$	415 391 \$
Gestion	150 778	157 500
Autres inscriptions	69 657	114 404
	731 970 \$	687 295 \$

9. Engagements

Les paiements minimaux aux termes des contrats de location simple de matériel et de locaux se détaillent ainsi pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2024	301 600 \$
2025	305 400
2026	327 800
2027	328 500
2028	337 800
Par la suite	315 100
	1 916 200 \$

10. Gestion des risques

Les placements sont surtout exposés aux risques de taux d'intérêt et de marché. L'organisme a institué des politiques et procédures de contrôle officielles qui visent à réduire ces risques. Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque par rapport à 2022.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt puissent influencer sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par l'organisme. L'organisme gère ce risque en achetant des certificats de placement garanti et en étalant les échéances des titres détenus.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

11. Ventilation des dépenses

L'organisme répartit comme suit les salaires et les dépenses d'administration en fonction du temps, en pourcentage, consacré à chaque fonction par des employés en service.

	2023	2022
Aide aux Repaires jeunesse, programmes et services	2 904 842 \$	2 534 468 \$
Programmes nationaux	1 149 713	1 169 000
Gouvernance	213 704	118 029
Administration	2 068 424	1 307 061
	6 336 683 \$	5 128 558 \$